point de l'excavation à faire. Ce déplacement exigea le travail de plusieurs heures. Le soleil étant venu chauffer là les assistants et les travaux étant encore loin d'être terminés, le pacha nous invita à venir dans ses appartements, ce que nous fîmes tous. Plusieurs heures se passèrent encore ainsi. Tous étaient, néanmoins, M. Simonidis tantôt seul, tantôt accompagné de quelqu'un de nous allait voir et les travaux avançaient. Le E. Z. pacha y était allé également plusieurs fois, enfin on était arrivé au plus bas des fondements et suivant notre antiquaire cryptologue, c'était à cette profondeur que l'objet de la recherche devait se trouver.

Après quelques travaux dans cette direction, M. Simonidis vint annoncer au pacha et aux assistans que le moment approchait et qu'on voulut bien se rendre sur les lieux. Une fois arrivés là, M. Simonidis fit encore creuser un peu et puis faisant jeter les débris dans un coin à part, il se mit à arracher délicatement quelque chose *C'est cet objet qu'il se trouve là? Portez-le en haut!* Ces paroles ayant été rapportées en turc aux travailleurs, l'un d'eux recueillit un objet et se disposa à l'apporter. Mais ce manœuvre, tout en montant l'échelle, faisait l'objet et ne pouvait s'empêcher de rire, étant qu'il était de Cadeur. Le pacha ayant reçu l'objet se disposa à se rendre dans ses appartemens pour en faire l'ouverture et chacun de nous le suivit. Mais les manœuvres suivirent aussi et à petite S. E. faisait l'ouverture de l'objet qu'il lui avait remis, M. Simonidis commandait chacun de l'échelle dans le trou de l'excavation, qu'il avait fait semblant d'examiner la localité et qu'il avait mêlé l'objet soi-disant trouvé avec les débris de terrain qui se trouvaient là, leur faisant comprendre de ne pas creuser davantage et qu'on attendît la venue du Pacha.

M. Simonidis, interrogé sur ces faits, n'a d'être descendu dans le lieu de l'excavation et d'avoir mêlé lui-même l'objet au terrain, mais sa contenance troublée prouvait déjà que l'assertion des ouvriers était vraie. Sur sa dénégation réitérée, le pacha, pour se convaincre davantage, ordonna à ceux-là interroger les manœuvres séparément; tous les quatre furent d'accord dans leur déposition. La ruse devenait manifeste, M. Simonidis nisit encore, mais son air décontenancé augmentait de plus en plus devint pour tous les assistans le complément de la preuve de sa conduite. On se mit alors à examiner, non plus avec intérêt, mais avec une simple curiosité, l'objet prétendu trouvé. La forme était un ovale un peu long ayant 11 centimètres de longueur, 8 centimètres à l'extrémité faible et 5 et demi à l'extrémité forte. L'objet donc était très peu volumineux et pouvait facilement tenir dans la poche et même presque dans la main sans se laisser soupçonner. L'extérieur avait été mal habilement combiné, revêtu de poix et de résine mêlées, la résine conservait toute son odeur, même après les 60 jours de séjour qu'il avait dans un lieu humide! Ensuite, en dehors de cette résine, une petite couche de terre peinte ou bleu cendré voulait faire croire que le plomb avait déposé une couleur sur l'extérieur, mais il aurait fallu pour cette oxidation et pour la couleur de la résine! Enfin tout en dehors était une couche de terre glaise très adhérente et sèche au soleil, très sèche même dans le premier moment et n'ayant aucun rapport avec la nature du terrain qui, là, n'était composé que de débris de mortier, comme le constatait immédiatement S. Exc. en faisant apporter de la terre du lieu de l'excavation pour la comparer, d'où il a été clairement reconnu que ces deux espèces de terrain différaient entièrement de nature et de couleur. La présence de cette terre étrangère était donc le comble de la maladresse. Toutes les ruses étaient parfaitement démontrées par S. Exc. comme attestant que l'objet n'avait pu se trouver là et qu'il avait été nécessairement apporté du dehors. M. Simonidis ne répondit à cela que par des preuves vagues et insoutenables.

Quant aux manuscrits de l'intérieur, ils étaient au nombre de deux. L'un consistait dans une bande de parchemin assez fort, long de l'environ 35 centimètres sur 5 et demi de large, écrite dans une sorte d'écriture inconnue, ressemblant à du syriaque, mais portant des lettres presqu'entièrement effacées, qu'on reconnaît à peine, quelques-unes bleues et dont plusieurs lignes peuvent se distinguer un peu par la transparence qu'elles ont acquise sur le parchemin, probablement par l'effet d'un acide contenu par l'encre. Le second était formé de 7 feuilles très minces de parchemin de 4 centimètres de large sur 1 à 1½ de longueur, écrites comme dans leur extrémité et collées la plupart entr'elles, comme par l'effet du temps. Après les avoir détachées avec précaution, on a vu que c'était de l'écriture nommée cursive par M. Simonidis qui nous en avait déjà fait sortir un autre échantillon dans la première excavation. Interrogé sur ce que contenait ce petit livre, M. Simonidis répondit, après examen, qu'il croyait lire *Omiron* sur le titre qui était presque effacé, mais qu'il ne savait quel ouvrage d'Homère cela pouvait être. (Je me suis assuré depuis que c'est le livre d'Ecclésiastique).

M. Simonidis ayant ensuite voulu tirer de l'apparence d'antiquité de ces manuscrits une preuve qu'il n'était pas descendu dans le souterrain, parce que les objets étant vraiment antiques, il ne pouvait, disait-il, rester aucun doute qu'ils avaient été placés là dans les temps anciens, alors S. Exc. le pacha lui demanda avec ironie: Comment, ces écritures vraiment les objets paraissaient avoir une physionomie telle qu'il voulait le dire, mais qu'en définitive ceux qui faisaient autrefois les manuscrits étaient des hommes et que par conséquent on homme pouvait bien encore en faire aujourd'hui; que pour cela peu de chose était nécessaire et qu'il lui pouvoir se procurer du parchemin et faire une composition d'encre. Quant à l'écriture, ajoutait-il, rien n'échappe au pinceau de celui qui connaît le dessin linéaire et qui a une disposition naïve, et pour ce qui me regarde, disait-il, j'ai étudié le dessin et bien que je ne sois point des écritures étrangères, je me sens la faculté de les tracer si je veux y appliquer les principes de cet art.

Après une longue conversation sur tous ces sujets et d'autres s'y rapportant de près ou de loin, M. Simonidis, croyant toujours trouver pour son système une preuve dans l'antiquité apparente des cité présumée et apparente des manuscrits trouvés, se mit à dire que *quand même il serait descendu dans l'ouverture*, l'antiquité des manuscrits prouverait toujours que, dans aucun cas, il n'aurait mêlé l'objet au terrain. Alors S. Exc., pour couper court à toutes ces vaines raisons, lui fit une proposition. Il lui dit que puisque, comme il l'avait annoncé, il y avait encore quelque autre objet caché dans cette localité, il voulait bien en donner la note exacte et qu'il ferait faire l'excavation devant plusieurs personnes, mais à condition de le tenir renfermé lui même dans une chambre jusqu'à la fin de la fouille; que si l'objet indiqué s'y trouvait, il rendrait une justice éclatante à ses connaissances, sinon il serait prouvé que sa conduite n'était qu'une duperie; M. Simonidis y consentit et promit d'envoyer la note au bout de quelques jours. Il fut convenu en outre que le fait de cette excavation resterait secret jusqu'au résultat de la suivante. Sur ce, les assistants prirent congé du pacha et se retirèrent, non sans lui exprimer leurs regrets et lui présenter leurs excuses pour cette conduite inqualifiable de M. Simonidis, dont, avec raison, ils rejetaient bien loin toute responsabilité.

Quelques jours après, M. Simonidis m'a chargé de faire savoir au pacha qu'il n'était pas disposé de faire aucune autre recherche, par conséquent je lui ai communiqué cette décision, et dorénavant M. Simonidis n'a qu'à se diriger ailleurs et par d'autres voies s'il veut faire des excavations vraies ou fausses. Mais comme dans la première, dont le résultat de la dernière nous fait bien connaître la nature, j'ai être pris pour dupe de deux manières, d'abord comme spectateur et puis comme narrateur, j'ai dû, M. le Rédacteur, vous faire connaître les détails de cette affaire pour que tout le monde sache à quoi s'en tenir non seulement sur *le fait des fouilles* elles mêmes mais encore sur la *valeur des manuscrits* qui s'y trouvent et probablement aussi de ceux que cet habile paléographe possède et montre.

S. Exc. Ibrahim pacha m'a communiqué les deux manuscrits qu'il considère avec raison *plus curieux qu'antiques* pour que j'en fasse la transcription et même l'impression si plus tard je la juge utile. Peut-être aura-t-elle lieu dans un travail assez étendu que je suis en train de préparer sur quelques ses matières pour l'édification du monde savant.

Recevez, M., l'assurance de toute ma considération.

Constantinople, le 7 septembre 1851.

H. Carol.

Dans un de nos précédens numéros, nous avons annoncé qu'une grande partie de l'île de Mételin avait été la proie des flammes. En apprenant ce désastre, l'amiral commandant la division française en station au Pirée, s'est empressé d'envoyer sur les lieux le bateau à vapeur la *Velette*, commandé par M. Roy, qui est arrivé ici hier matin, et est reparti aujourd'hui à midi. Sa mission consistait à donner du secours à toute famille française ou protégée de France et même étrangère qui désirerait quitter le pays, en leur accordant le passage gratuit; à exprimer au gouverneur toute la sympathie de l'ex-aide française en cette circonstance, et enfin à prendre des renseignemens précis sur ce désastre.

Le commandant a visité les ruines, est allé chez le gouverneur, et enfin a fait prévenir le public qu'il recevrait à son bord gratuitement tous ceux qui y avaient été victimes de l'incendie et se trouvant sans moyens, désireraient se rendre à Smyrne. M. Charles Roboly, gérant le vice-consulat de France, en l'absence de son père, accompagnait le commandant de la *Velette*.

Quoique ce fût grande fête grecque et que l'on n'eût que fort peu de vapeur à Mételin, il est parti avec la *Velette* une dizaine de malheureux.

Nous avons reçu ces jours derniers les deux lettres suivantes d'Alep et de Diarbékir :

« Alep, 23 août 1851.

« La ville et toute la province d'Alep jouissent de la plus grande tranquillité. L'énergie et l'activité de Mehemed pacha, notre gouverneur-général, tiennent dans la voie du devoir et de l'obéissance les hommes de toutes les classes et de tous les cultes. En cela, il est parfaitement secondé par le chef militaire Abdul-Kérim pacha. Jamais l'administration n'a eu dès chefs plus dévoués aux intérêts du trône et aux progrès du pays. Ils veulent tout ce qu'ils veulent, non seulement dans la théorie, mais surtout dans la pratique. Il est vrai que cette énergie et cette activité de Mehemed pacha soulèvent contre son administration tous les intrigants indigènes et étrangers qui voudraient se mêler de ce qui ne les regarde pas. Il y a quelque temps, on a voulu faire tort au gouverneur-général, dans l'opinion publique à l'occasion de l'accueil qu'il a fait à Omer bey, l'un des habitans les plus considérables et les plus considérés d'Antioche, et sur lequel on avait voulu faire planer des soupçons de complicité dans le crime commis sur un prêtre catholique. On disait qu'il en avait été l'instigateur. Cependant les accusateurs se rétractent aujourd'hui, et avouent qu'ils ont été poussés à cette fausse accusation par des hommes ennemis de Mehemed pacha.

« Nous sommes sans nouvelles de Yaourdar. Nous sommes néanmoins que le recrutement s'y fait sans opposition. Un bataillon d'infanterie arrive à l'instant de Laskeui, et se rend à Yaourdar.

« Les nouvelles de l'Arabistan sont très rassurantes; les bruits qu'on faisait courir sur des mouvemens de Wahabites ne se sont pas confirmés. »

« Diarbekir, 23 août.

« Tout le Kurdistan est tranquille. Les promenades militaires qu'on a fait exécuter aux différens détachemens des troupes régulières, y ont produit le meilleur effet. La perception de la dîme et le recrutement s'y opèrent sans la moindre difficulté. Les Kurdes, nouvellement soumis au *Tanzimat*, viennent journellement apporter l'arriéré de leurs impôts. Les récoltes sont abondantes; mais le manque de voies de communication fait que les blés y sont à un très bas prix.

« L'état sanitaire est parfait. A l'exception de quelques cas de typhus, il n'y a pas d'autres épidémies.

Le bateau de Galatz nous apporte aujourd'hui les journaux d'Europe jusqu'au 30 août. Ils ne contiennent rien d'important sur la France; le pétitionnement pour la révision de la Constitution se continue. A la date des dernières nouvelles, Lisbonne était tranquille. Nous donnons plus bas les extraits les plus intéressans de ces journaux.

Nous trouvons la dépêche télégraphique suivante dans le *Journal de Francfort* du 28 août :

« *Vienne*, 25 *août*. (Dépêche télégraphique.) Une patente impériale vient d'ordonner la dissolution de toutes les gardes nationales, et autorise la réorganisation des gardes civiques telles qu'elles existaient avant le mois de mars 1848.

Les feuilles allemandes de Francfort publient la dépêche télégraphique suivante:

« Vienne, 25 août.

« Une ordonnance impériale règle la position du conseil de l'empire et du ministère, qui sont tous deux responsables vis-à-vis de la couronne. Le contreseing ministériel n'est obligatoire que pour les lois. Les présidens du conseil de l'empire et du ministère sont chargés par l'empereur de discuter sérieusement et à fond la possibilité de la constitution du 4 mars et de faire des propositions conformes au principe monarchique.

On lit dans le *Journal des Débats* du 25:

« Il est fortement question d'une ligue de souverains d'Italie, et l'on croit que cette ligue se réalisera plus promptement que l'œuvre de la révision du pacte fédéral germanique. Le grand-duché Toscane et les ducs de Modène et de Parme y entreront sans aucun doute, en égard à leurs rapports avec l'Autriche, dans la mesure des primes italiens est pour cette ligue. En supposant même que le prince Altieri ne parviendra pas à obtenir l'accession du roi de Sardaigne, il est probable pourtant que les circonstances particulières où se trouve ce prince le forceront à céder. Le voyage que le comte de Revel, ambassadeur sarde, a pris, ne, fait actuellement à Turin, ne sera pas sans influence sur cette affaire, et nous croyons que le retour de ce diplomate à Vienne sera le signal d'un changement dans la politique du cabinet sardo-vis-à-vis de l'Autriche. Le prince de Schwartzenberg se rendra encore une fois ce moisci à Ischl.

— Le roi de Prusse est attendu à Ischl le 30 août. S. M. y restera trois jours, et aura une entrevue avec l'empereur François-Joseph.

Dimanche dernier, le conseil des ministres s'est réuni à la Porte, sous la présidence du Grand-Vézir.

NOUVELLES DIVERSES.

Vendredi dernier, S. M. le Sultan, accompagné de sa suite ordinaire, s'est rendu à la mosquée de l'Arsenal, et y a assisté à la prière du midi.

— Hier, le Grand-Vézir ne s'est pas rendu à la Porte par suite d'une légère indisposition qui l'a obligé de garder ses appartemens.

— Ahmed Rassim Efendi, en mission depuis long-temps à Salonique, et en congé à Constantinople depuis quelques mois, doit partir samedi prochain pour retourner à son poste.

— M. Dauprat, drogman de la légation de la République française, dont nous avions annoncé le prochain départ dans notre précédent numéro, est parti vendredi dernier avec son épouse, pour se rendre en France en vertu d'un congé de son gouvernement.

— Dans notre précédent numéro, nous avons annoncé que, par décision impériale, les décorations des grades dans l'armée, comme celles des employés civils et civils avaient été supprimées, ce qui devaient procurer une grande économie au trésor. Par suite de cette décision, les épaulettes ont été admises pour toutes les troupes d'infanterie et de cavalerie de l'armée impériale; et elles sont déjà portées par un grand nombre d'officiers de corps d'armée de Constantinople. Par rapport aux décorations, les épaulettes sont une économie, et de plus un ornement qui rehausse fort avantageusement le costume militaire de la unique adopté depuis quelque temps, et donne une meilleure tournure aux officiers.

— Des dernières nouvelles que nous avons reçues d'Egypte, nous annoncent que le Schérif de la Mecque, nommé en dernier lieu par la S. Porte et parti de Constantinople il y a quelques temps, est rentré à son poste, était arrivé à Alexandrie, ainsi que les troupes impériales destinées pour cette ville sainte, et qu'il avait continué sa route pour sa destination.

— On sait que, lors des négociations relatives aux réfugiés politiques de la Turquie, il fut décidé que ceux de ces réfugiés qui seraient internés à Kutaya, seraient mis en liberté dans un an. Cet acte devait s'accomplir au mois de mai dernier; mais le gouvernement impérial, prenant en considération ses bonnes relations avec une puissance amie et voisine à plus forte raisons exposées par cette puissance, ajourna cette mise en liberté jusqu'au 1er septembre suivant. Aujourd'hui que l'affermissement de l'ordre en Hongrie est un fait assuré, non moins par les mesures d'administration prises par le cabinet de Vienne que par la réorganisation des frontières militaires de l'Autriche sur l'ancien pied, mesures qui, au dire même des journaux les plus dévoués de cette puissance, ont reçu la plus facile exécution, la S. Porte a décidé dans sa haute sagesse qu'il y avait lieu, par les raisons que nous venons d'exposer, à donner suite à sa décision par rapport aux réfugiés politiques de Kutaya. Par conséquent, ces derniers ont dû se rendre à Ghemlek ou la frégate à hélice ottomane *Moukhtir-Sourour*, partie dit dimanche dernier, est allée les prendre pour les conduire aux Dardanelles. Là, ils trouveront le bateau à vapeur américain le *Mississipi*, parti également de Constantinople dimanche dernier, qui les transportera hors de l'Empire Ottoman. On dit que les uns se rendront en Angleterre et les autres aux Etats-Unis d'Amérique.

— On lit dans le journal moldave le *Zimbrul* du 1er août :

« Après 19 jours d'absence, S. A. le Prince Grégoire Chyka est rentré dans la capitale hier à 7 heures et 1/2 du soir. A la barrière de Pacourari, S. A. fut reçu par MM. les chefs des départemens ministériels, le chef de la police et par les membres de la municipalité et la communauté, ainsi que par un grand nombre de fonctionnaires civils et militaires. La foule qui y était rassemblée, fit retentir les airs de ses cris de joie pour l'heureux retour du Prince. Après avoir reçu des rapports, S. A. escortée d'un peloton de gendarmes et de cavalerie se rendit à sa maison de plaisance à Socola. »

— Un des chefs des rebelles de la province de Suleymanié, Aziz bey, qui, pendant près de 40 mois, avait refusé de se soumettre aux ordres du pouvoir central, est arrivé ces jours derniers à Constantinople avec son frère Ahmed bey, et reçoit de la générosité du gouvernement impérial tout ce qui lui est nécessaire.

— On lit dans le *Journal des Débats* du 22 :

« Le colonel d'état-major de Margadel, qui avait accompagné à Constantinople le général Aupick, remplace le général Rolin dans les fonctions de chef de l'état-major général de Paris. »

— M. N. Malloul, le savant auteur de divers ouvrages en arabe et en turc, vient de faire paraître un abrégé de géographie ancienne et moderne en français. Ce nouvel ouvrage que, par une bonne inspiration, il dédie aux membres de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Constantinople, sera d'une grande utilité pour la jeunesse studieuse. Les divisions en sont excellentes, et surtout il s'occupe de la Turquie si négligée dans les autres traités de géographie. Ce travail, qui présente d'intéressantes notions sur l'histoire, l'état politique, le commerce et la religion de chaque nation et ajoute un nouveau titre à la reconnaissance que la jeunesse des écoles doit vouer à M. Malloul. *(Voir aux Annonces)*

— On nous écrit de Bassora, le 7 août :

« Le choléra a quitté Bassora, après y avoir tué huit cents personnes. Il a gagné le Shatt-el-Euphrate. A la date des dernières nouvelles, il avait atteint Souk Eschouk et était entré dans les mors d'Imam-Aly. On craint pour Bagdad que le terrible fléau n'y pénètre. »

— On nous écrit de Dardanelles, le 6 septembre :

« Hier, la corvette de guerre russe *Pilate* est arrivée du Pyrée. Peu d'instant après, les deux frégates à vapeur du gouvernement, le *Taïf* et le *Feizi-Bahri*, commandées par Izzet bey et Chemchi bey, capitaines de vaisseau, sont arrivées d'Alexandrie et ont hissé le pavillon de quarantaine.

« Le 31 du mois passé, M. S. Xanthopoulo, médecin sanitaire de notre ville est parti pour Athènes, en congé. Son poste est provisoirement rempli par M. le docteur Bichi, médecin du lazaret. »

— On nous écrit d'Athènes, sous la date du 3 de ce mois :

« Rien de nouveau dans cette ville. On avait parlé d'un changement de ministère; mais ce bruit ne s'est pas confirmé. Probablement ce sont les hommes qui désirent entrer au pouvoir qui répandent ces nouvelles; et le nombre de ces derniers n'est pas petit. Quant à ceux qui occupent actuellement ministèrs, tous ne croient capables d'être ministres. Il est vrai que ceux qui tiennent aujourd'hui les portefeuilles, font si peu de chose, que tout le monde pense être en état d'en faire autant.

« Le brigandage, au lieu de diminuer, augmente de jour en jour. C'est tout le contraire pour les finances: elles diminuent au lieu d'augmenter. »

— Avant-hier dimanche, un incendie s'éclaté, dans une maison, à Eyoub, vers 8 heures du soir. Grâce aux prompts secours accourus sur le théâtre de ce sinistre, on s'est rendu maître des flammes avant qu'elles eussent causé un grand dommage.

— Un accident bien déplorable est arrivé samedi dernier, au moment du départ du bateau du Lloyd pour la Syrie. Le domestique d'un voyageur français s'embarquait avec son maître, quand, bien malheureusement, il perdit l'équilibre en voulant passer du caique sur l'échelle du paquebot et disparut dans la mer. Son corps n'a pas encore été retrouvé.

— Un accident arrivé hier a failli compromettre les jours de M. M.... , capitaine-instructeur de cavalerie. En montant à cheval à la porte de sa maison, il s'aperçut que la sous ventrière était lâche, et fit serrer les sangles par son domestique. Il parait que les sangles furent trop fortement serrés, car à peine M. M.... voulut faire partir son cheval, qu'il se cabra et se renversa sur son cavalier. On eut beaucoup de peine à dégager M. M.... qui fut retiré, une main déchirée et une jambe si fortement contusionnée et tellement tuméfiée que son état a long-temps inspiré les plus vives inquiétudes à ses nombreux amis. On peut espérer aujourd'hui que cet accident n'aura point de suites graves et ne condamnera M. M.... qu'à un repos de plusieurs jours.

— Dimanche, l'île de Prinkipo a été le théâtre d'un assassinat, dont a été victime un honorable négociant de Péra, M. L.... A la suite d'une discussion qu'il a eue avec un officier napolitain, M. L.... donna un soufflet à ce dernier; celui-ci se retira sans mot dire, mais peu de temps après, il assaillait M. L.... au tournant d'un mur et le frappait d'un coup de poignard à peu de distance du cœur. La blessure n'est pas cependant mortelle et M. L.... l'on ne désespère point de sauver les jours de M. J.... L'assassin a été arrêté sur le champ et conduit à Constantinople.

(Correspondances particulières.)

ANDRINOPLE, 4 *septembre*. — Depuis son installation, Mehmed pacha déploie une activité sans égale à transmettre des ordres sévères aux caïmacams et mudirs de son eyalet pour la répression des crimes et délits; de toutes ces pièce dont prospère toutes les localités de cette province étaient le théâtre. Il y a quinze jours à peine, que Mehmet pacha est arrivé et déjà 19 brigands ont été arrêtés dans divers endroits et écroués dans les prisons du palais. Depuis peu de jours toutes les douïrs, caïmacams et autres chefs de cette province sont attendus ici, pour recevoir du pacha toutes les instructions nécessaires au maintien de la sécurité publique.

M. Benett, chancelier, secrétaire du consul anglais à Varna, est arrivé ici, et a pris provisoirement la direction du consulat britannique, jusqu'à la nomination définitive d'un consul.

Mardi passé, Mehmet pacha a fait une visite à tous les consuls qui l'avaient félicité sur sa nouvelle arrivée. Le lendemain, Kiamil Efendi, président du conseil, a fait les mêmes visites.

SALONIQUE, 2 *septembre*. — Depuis quelques jours nous avons sur rade, de retour d'une croisière dans les golfes adjacents, une corvette, un brick et un cutter de guerre ottomans. Ces navires de l'Etat n'ont nulle part rencontré des pirates; leurs recherches ont été des plus minutieuses.

Les autorités locales n'ont en à s'occuper, dans le courant de cette semaine, que d'affaires purement locales; rien de bien extraordinaire et qui mérite d'être signalé.

Depuis quelque temps on n'entendait plus parler de brigandages dans l'intérieur de la province et nous étions heureux de pouvoir parler de l'état prospère et paisible des habitants de quelques contrées qui avaient été naguère infestées de maraudeurs; il n'en est pas ainsi, malheureusement, de la contrée de Serrès, où il y a un sous-gouverneur relevant, il est vrai, de Salonique, mais dont la nomination ressort de l'Etat-majeur. On nous communique les deux lettres suivantes, pièces digne de foi, qui ont été d'abord soumises à la haute inspection de Yacoub pacha, gouverneur-général de la Macédoine, auquel il a été adressé la prière pressante d'ordonner que des mesures plus puissantes et sévères soient prises afin d'éloigner des alentours de Serrès de plus grands maux encore que les habitans de la campagne ont à redouter de la part des brigands.

7 10 *août* — L'affligeante perspective de ce district va en empirant chaque jour. Les malfaiteurs sans craindre le moins du monde l'autorité, trop faible peut-être, se montrent hardiment dans les rues de la ville et, ailleurs encore dans les villages où ils exercent les plus cruels traitemens envers les paisibles habitans, en les dépouillant en même temps de leur argent et de leurs effets. L'avant-dernière semaine, quatre assassinats furent commis dans des endroits différens, trois victimes, dont le nommé Christo Bokaly de *Topal Oyassy*, village loin de 2 heures de Serrès. Cet infortuné charcutier fut égorgé, mardi, dans sa boutique, pendant qu'il dormait avec sa femme. Celle-ci fut réveillée par ses cris de douleur et de désespoir; mais le crime resta impuni. Les personnes qui ont des propriétés dans les alentours de Serrès, n'osent plus aller inspecter les travaux agricoles, et les récoltes sont abandonnées à la merci des vents, car les malfaiteurs pulluent et se cachent pour aussi dire, drapeaux déployés.

13 25 *août*. — Je suis désolé d'avoir constamment à vous parler de la déplorable situation où nous nous trouvons. Les malfaiteurs qui rôdent dans la campagne impunément, ont pénétré, samedi dernier vers minuit, dans le *tchiftik* d'un honorable négociant de Serrès, vis à vis du lieu-dit Nègrita et connu sous la dénomination de *Bairaktar-Makhalé*. Le directeur du *tchiftik* et les laboureurs, étant encore debout, purent échapper à l'imminent danger qui menaçait leur vie; mais le malheureux Protétos, chef du village, fut impitoyablement massacré dans sa maison, son fils blessé à moitié-mort, et les effets de la maison emportés.

Le Baron Vanten, au service de l'Autriche, est arrivé ici hier et compte visiter le Montathos; sous-entendu, il partira pour Monastir et se dirigera ensuite vers la Dalmatie pour rejoindre son régiment.

NOUVELLES D'EUROPE. *(Voir de Vienne).*

FRANCE.

(Paris, 21 août.)

Des désordres graves ont éclaté, le 10, à Laurac. Voici les détails que contient à ce sujet une correspondance de Privas en date du 12, publiée par la *Patrie* :

« A l'occasion de la fête votive de Laurac, un banquet de cent couverts avait réuni, le 10 août, chez le sieur Hillaire, aubergiste, les hommes les plus actifs de Largentière, Joyeux, ouvriers et Laurac. A l'issue du banquet, cinq à six cents individus se mirent à crier: *Vive la guillotine! vivent les rouges! à mort les gendarmes!* Procès-verbal fut dressé par la gendarmerie, qui opéra deux arrestations; mais la foule délivra les prisonniers et alla jusqu'à mettre à l'auberge du maître. A cet instant, un drapeau rouge fut arboré par le frère de l'ancien sous-commissaire de Largentière, et devint le signal d'une véritable insurrection.

« Des pierres et des bouteilles furent lancées sur les gendarmes; plusieurs tombèrent grièvement blessés; les autres firent feu, et purent, après de grands efforts, gagner, ainsi que leurs camarades, l'église, puis la mairie, où plus tard les forces arrivées d'Aubenas et de Largentière vinrent les dégager. Le sous-préfet de Largentière, le procureur de la République et plusieurs fonctionnaires, à la tête d'une colonne, se rendirent à Laurac. Au pont de Montréal, une soixantaine d'individus se présentèrent pour l'empêcher d'avancer. Des pierres furent lancées, et le sous-préfet, atteint au pied, fit croiser la baïonnette; deux des assaillans furent blessés. Le porteur du drapeau rouge, dont nous avons parlé tout-à-l'heure, fut arrêté sur ce point.

« A son arrivée à Laurac, le sous-préfet fit évacuer et fermer les auberges et autres lieux de réunion, et la circulation dans Laurac fut interdite jusqu'au jour.

« Le préfet de l'Ardèche, qui s'était rendu en toute hâte sur les lieux, a complété les mesures déjà prises par des arrêtés prescrivant la fermeture de l'auberge de Laurac où la sédition avait commencé, de la circulation des vivres dans l'arrondissement de Largentière pendant les mois d'août, de septembre, d'octobre et de novembre 1851.

« Une proclamation a été adressée par ce fonctionnaire aux habitans de l'arrondissement de Largentière :

« La conduite des brigades de gendarmerie de Largentière et de Laurac a été vraiment héroïque. Le maréchal des logis Chamant a surtout montré un courage et une fermeté au-dessus de tout éloge.

« Six arrestations ont été opérées et trois mandats d'amener décernés contre des individus de Largentière dès plus compromis. La justice informe sur ces graves désordres, et l'administration a pris les mesures les plus énergiques. »